BOURBRIAC

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
Décembre 1995

N° 28

EDITORIAL

Voici déjà six mois que le nouveau conseil municipal est installé et au travail. Six mois que les nouveaux conseillers ont mis à profit pour se familiariser avec les rouages, parfois complexes, de l'administration communale, et participer activement à l'élaboration des premiers projets de la nouvelle municipalité.

Au terme d'une campagne électorale active mais aussi sereine et respectueuse de la dignité de chacun, la nouvelle cohabitation s'est faite sans heurt, dans un esprit constructif, pour le bien de notre commune. Cela mérite d'être souligné.

Depuis le mois de juin, plusieurs projets importants sont passés au stade de la réalisation. Les travaux d'extension du foyer-logements, précédés de la construction d'un nouveau parking, ont débuté ; ils seront achevés à la mi-septembre 1996. A cette date seize logements et quatre hébergements temporaires seront à la disposition des personnes âgées de Bourbriac et du canton, à la satisfaction des intéressés et de leurs familles. Parallèlement, le foyer-logements existant va être rénové aussi bien dans les parties collectives (cuisines, salle à manger) que les logements eux-mêmes.

L'effort en faveur du logement locatif inscrit dans le budget 1995 se traduit progressivement en une réalité. Neuf logements sont en cours de rénovation dans l'ancien bâtiment de l'école Saint-Briac et deux autres à l'ancienne école de Saint-Houarneau. Livrés à la mi-avril, ils apporteront une réponse au fort besoin locatif que l'on constate à Bourbriac.

Bien que la zone artisanale du Courjou ne soit pas un projet communal mais un projet de la communauté de communes, on ne peut que se féliciter de voir cet équipement, qui manquait au développement local, se concrétiser. Il traduit tout à fait la capacité du Pays de Bourbriac à se mobiliser sur un projet porteur d'avenir, mais aussi contribue à créer entre les huit communes qui le réalisent des liens renforcés de coopération. Plus que jamais il convient de savoir s'unir pour affronter un avenir incertain.

Plus près de nous, dès 1996, Bourbriac verra de nouvelles réalisations se concrétiser. L'une d'entre-elles est la création d'un nouveau lotissement dont les plans sont dès maintenant consultables en mairie. Après le succès remporté par l'aménagement de Kéruliou (douze lots vendus sur quinze) il s'est avéré nécessaire de lancer rapidement un autre projet qui porte le nom de Pors Gouriou et comporte treize lots ; ceux-ci seront disponibles à la fin du printemps.

Dans le même temps, l'aménagement du bourg va se poursuivre avec la mise en chantier de Hent-Garenn. L'aménagement de cette rue dans l'esprit du chantier précédent de la rue des Menhirs va contribuer à la sécurité des piétons, au confort des riverains, et va améliorer encore la physionomie de notre bourg.

Le grand projet de l'année à venir va être le réaménagement de la mairie qui prendra fin vers le mois de mars 1997. A cette date c'est un véritable centre administratif, comportant le secrétariat de mairie, le dispensaire, le comité cantonal d'entraide et la communauté de communes, qui sera mis à la disposition du public. Amélioration de la qualité de l'accueil, meilleure confidentialité des entretiens, accès facilité pour les personnes à mobilité réduite, seront quelques-unes des caractéristiques principales de ce bâtiment pour tous.

Pour autant ces grands chantiers ne sauraient accaparer à eux seuls l'activité de la municipalité. La future bibliothèque, la mise en place du programme local pour l'enfance (PLE), dont la présidence est assurée par un élu de Bourbriac, Christian Mériaux, témoignent de la prise en compte des plus jeunes dans leurs activités extra-scolaires.

Ainsi, c'est au quotidien et de façon concrète que nous entendons, avec les Briacins de tous âges, bâtir l'avenir de notre commune. A toutes et à tous enfin, je présente au nom de la municipalité et en mon nom personnel, mes meilleurs voeux pour 1996. Bloavez Mat !

Le Maire

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL (JUIN 1995)

Yannick BOTREL, maire ; Yves ROUXEL, René LE LEPVRIER, Daniel KERAVIS, Marie-Thérèse LE PARC, **adjoints** ;
Patrick ANTOINE, Guy CADORET, Joël CADOUDAL, Robert CHEVANCE, Jean CHEVANCE, Jean Yves GESTIN, Pierre HERVE, Jean Jacques HERVIOU, Jean Jacques LE BLOAS, Martine LE BORGNE, Patrick LE MORELLEC, Jean Claude MAHE, Christian MERIAUX, Eric STEUNOU, **conseillers.**

Sur la photo, la nouvelle assemblée, en compagnie de Roger LE BERRE.

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le maire :

Yannick BOTREL reçoit sur rendez-vous, ainsi que le lundi de 11 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Les adjoints :

Yves Rouxel, 1er adjoint (travaux) ;
René Le Lepvrier, 2ème adjoint (sports, affaires scolaires) ;
Daniel Kéravis, 3ème adjoint (environnement) ;
Marie-Thérèse Le Parc, 4ème adjoint (affaires sociales) ;

les adjoints reçoivent sur rendez-vous, et le samedi de 10 h à 12 h.

CONSEIL - EXPRESS

Village de Pors Gouriou : aménagement de 13 lots qui seront proposés au prix de 30 F. H.T. le m².

Extension et réaménagement de la mairie, qui intègrera des bureaux pour les diverses permanences, des locaux pour les services d'hygiène sociale, pour le comité d'entraide, pour la communauté de communes et pour la bibliothèque municipale.

Aménagement de Hent-Garenn : approbation du projet présenté par la Direction Départemetale de l'Equipement.

Vidange et curage de la première lagune de la station d'épuration.

Parking du Foyer-Logements et éclairage de ce parking et de Kéruliou.

COMMISSIONS et REPRESENTATIONS COMMUNALES

Commission des Finances :
Y. Botrel, Y. Rouxel, R. Le Lepvrier, P. Antoine, G. Cadoret, M. Le Borgne, J.J. Herviou, J. Cadoudal, R. Chevance.

Commission des Travaux :
(Bâtiments) : Y. Botrel, Y. Rouxel, E. Steunou, J.J Le Bloas, J. Chevance.

Commission de la Voirie :
Y. Botrel, Y. Rouxel, J.J. Le Bloas, J.C. Mahé, P. Antoine, J.J. Herviou, J.Chevance, P. Le Morellec.

Commission de Sécurité :
Y. Botrel, D. Kéravis, P. Antoine.

Commission Sports et Loisirs :
P. Hervé, R. Le Lepvrier, J.Y. Gestin, E. Steunou, R. Chevance.

Commission de l'Information :
C. Mériaux , M. Le Borgne , J.Y. Gestin, P Hervé J. Chevance.

Commission Culture-Animation:
G. Cadoret, C. Mériaux, J.Y. Gestin, P. Le Morellec.

Caisse des Ecoles :
Y. Botrel, M.T. Le Parc, R. Le Lepvrier, M. Roué, S. Lassalle, A. Moignet, B. Sopkowiak, E. André, E. Le Gall.

C. C. A. S. :
Y. Botrel, M.T. Le Parc, J.C. Mahé, M. Le Borgne, R. Chevance, S. Piriou, R. le Berre, E. Coatrieux, J. Lachater.

Communauté de Communes :
Y. Botrel, J.C. Mahé, C. Mériaux, E.Steunou, R. Chevance. [suppléants M. Le Borgne - G. Cadoret]

Commission Appels d'Offres :
Y. Botrel, Y. Rouxel, C. Mériaux, J. Chevance.

Commission Environnement :
Y. Botrel, D. Kéravis, M.T. Le Parc, J.Y. Gestin, G. Cadoret, J.J. Le Bloas, M. Le Borgne, P. Le Morellec, J. Chevance.

Commission des Impôts :
Y. Botrel, D. Kéravis, J. Chevance, R. Le Lepvrier, R. Chevance, M.T. Le Parc, G. Cadoret, J.J. Le Bloas, Y. Le Diouron ; [*suppléants P. Le Morellec, M. Le Borgne, Y. Rouxel, J. Cadoudal, J.C. Mahé, P. Antoine, J.Y. Gestin, J. Gautier*] .

Syndicat de Keraufredou :
R. Le Lepvrier, M.T. Le Parc, P. Antoine, J.J. Herviou, R. Chevance.

Pays d'Accueil :
D. Kéravis, G. Cadoret.

Mission Locale :
D. Kéravis.

P.L.H. :
R. Le Lepvrier, M.T. Le Parc.

SMITRED :
D. Kéravis (tit.) - Y. Botrel (sup.).

Conseil d'Administration :
(Collège J-Ferry) : R. Le Lepvrier.

Syndicat de Gestion :
(Collège J-Ferry) : R. Le Lepvrier, Y. Botrel.

Syndicat Routier :
Y. Rouxel, J.J. Le Bloas.

Syndicat d'Electrification :

LE BUDGET 1995

Fonctionnement (total équilibré à 9 170 104.50 F.)

Dépenses	Recettes
Denrées et Fournitures 321 000.00 F.	Vente de produits - services 67 000.00 F.
Frais de personnel 2 170 000.00 F.	Produits domaniaux 207 000.00 F.
Impôts et Taxes 35 500.00 F.	Recouvrements Subventions 354 200.00 F.
Travaux et Services extérieurs 1 355 000.00 F.	Dot. Globale Fonctionnement 3 767 753.00 F.
Participations - Contingents 520 684.00 F.	Contributions indirectes 165 000.00 F.
Allocations - Subventions 258 071.00 F.	Contributions directes 4 518 042.00 F.
Frais de Gestion Générale 343 700.00 F.	Produits antérieurs 91 109.50 F.
Frais financiers 1 176 465.21 F.	
Dotation aux amortissements 36 625.95 F.	
Prélèv. pour investissement 2 952 178.34 F.	

Investissement (total équilibré à 7 830 460.29 F.)

Dépenses	Recettes
Déficit d'invest. reporté 133 959.80 F.	Excédents d'invest. reporté 1 178 022.00 F.
Frais d'études 50 000.00 F.	Subventions 1 421 561.00 F.
Remboursement d'emprunts 1 069 486.82 F.	Autofinancement 2 952 178.34 F.
Acquisition matériels 226 765.00 F.	Amortissements 36 625.95 F.
Trav. bâtiments - Génie Civil 6 350 248.67 F.	Dotations globales 388 746.00 F.
	Emprunt 1 838 411.00 F.
	Travaux 14 916.00 F.

CONTRIBUTONS DIRECTES 1995 (taux identiques à 1994)

Nature des taxes	Taux	Recette assurée
Taxe d'habitation	**14.27**	**756 310.00 F.**
Foncier bâti	**17.45**	**773 384.00 F.**
Foncier non bâti	**76.04**	**821 992.00 F.**
Taxe professionnelle	**15.85**	**942 718.00 F.**

VIE PRATIQUE

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE :

La demande doit être déposée à la mairie du domicile, par le demandeur lui-même.

Si le demandeur est mineur, il doit en outre être accompagné d'un parent.

PIECES A FOURNIR :

- **Deux photos** récentes et identiques, de très bonne qualité (noir et blanc de préférence, mais couleur acceptée. Tirage mat si possible) .
- **Un timbre fiscal** de 150 francs.
- **Un extrait de naissance** portant la filiation, et daté de moins de trois mois (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- **Deux justificatifs de domicile** (facture E.D.F., de téléphone, d'eau, ...)

Ne pas s'y prendre à la dernière minute : il faut prévoir un délai d' au moins trois semaines.

UN PROCHE HOSPITALISE OU EN MAISON DE RETRAITE A RENNES :
LE FOYER "LES AJONCS" PEUT VOUS HEBERGER.

Vous qui avez un proche hospitalisé ou séjournant en maison de retraite, ou dans tout autre centre de soins, le foyer "Les Ajoncs" vous accueillera 24 heures sur 24, pour un prix modéré, dans un souci de réconfort et de chaleur humaine.

Ce foyer fonctionne depuis 15 ans, géré par une association "loi 1901". Il est conventionné par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne.

Une trentaine de bénévoles et quelques salariés sont là pour vous aider.

Le foyer est situé à proximité des gares SNCF et routière, et des bus desservent les différents centres de soins.

LES AJONCS

45, Boulevard Solférino, 35000 RENNES

(Tél : 99 31 46 91)

TARIFS :

- Demi pension : 132 Francs par jour, avec tarif dégressif selon les revenus.

L'ETAT CIVIL 1995

25naissances enregistrées en 95

MAHE Hélène, Kéruliou
KOROL Jonathan, 1, rue St Yves
MOEL Emeline Stéphanie, Nonénou
CHAOU Gaëtan, Pen ar Vern
HERRIOU Alan Joël, La Villeneuve Cité
LE BLOAS Rozenn, Coat Men
BERTRAND Marwan, Rubertel
BENECH Adeline, Coat Huellan
PHILIPPE Pierre Marie Henri, Kerleign
LOZACH Laëtitia, lotissement de la Villeneuve
SAILLOUR Emmanuelle Amélie, route de Kérien
MARTIN Laura, Stanguenat
PIRIOU Clémence Louisanne Andréa, Toul ar Bleiz
JOUAN Anaïs Hélène, Prat Nay
TARTIVEL Mathieu Jean Yves, Rue de Tournemine
LE FLOC'H Claire Renée Anne, rue des Menhirs
CANN Bérénice Anaïs, Pen ar Vern
GESTIN Kévin, Restancornou
CORNEN Marie, Kéranroué
LE GARSMEUR Laurent François, rue de l'Armor
MADEC Manon Brigitte, Logoray
PERSONNIC Goulven Charles William, Stanguenat
HERVE Doriane, Crec'h cant
LE FLOC'H Maëlla, Kermoal
LOZAHIC Romuald, lotissement de Coat Liou.

13 mariages ont été enregistrés

11 dans la commune :

LE DIZES Christophe, St Brieuc, et **LACHATER Valérie**, Goas Prenn, Bourbriac
KERGUELEN Guy, St Brieuc, et **LE DIOURON Maryvonne**, Langoat Dour, Bourbriac
LE BARS Philippe, et **LENOIR Claudine**, Bourbriac
OMNES Patrick, et **MAHE Valérie**, Bourbriac
ROPARS Jean Luc, et **LE SERBON Véronique**, Bourbriac
BOUDER Dominique, et **LE GARFF Anne Marie**, Bourbriac
CHEVANCE Thierry, Plésidy, et **LE GUILLOU Gwénaelle**, Bourbriac
MESNIG Thierry, Mainvilliers (Eure et Loir), et **CAROFF Nathalie**, Bourbriac
HENRY Roland, Bourbriac, et **TAILLEPIED Laurence**, Loudéac
LE YAR Olivier, Bourbriac, et **BONNICHON Sandrine**, Ploubazlanec
COATRIEUX Thierry, Bourbriac, et **COLOMB Isabelle**, Saint-Adrien

2 hors commune :

DIRIDOLLOU Jean Pierre, Bourbriac, et **LE BRUILLER Sylviane**, Le Vieux Bourg
LE COURRIARD Laurent, Saint Servais, et **BERANGER Christelle**, Bourbriac.

28 décès ont été enregistrés

TARTIVEL Jean François Marie, Hent-Garenn
JOBIC, Vve SANIER Marie Germaine, Kerlo-Vian
BECMEUR, Vve CARADEC Marie Emilie, rue d'Avaugour
STEUNOU Adrien Louis Marie, Kerguissec
CHEVANCE André Yves Marie, Bossant
LE MORELLEC Joseph Jean Marie, 37rue de l'Armor
RANNOU, Vve LE BOZEC Marie Philomène, St Houarneau
PIRIOU Francis, 21, rue de Tournemine
LE LAN, Vve JEZOU Julienne Marie, Rubertel
THORAVAL Robert François Marie, Kerdavidou
MOREAU, Vve LE COUSTER Jeanne Marie, St Houarneau
LE PROVOST Jean Marie, 35, rue de l'Armor
MORVAN Jean Marie, La Villeneuve Cité
BERTHOU Jean Marie, La Garenne
POËSSEL Yves François Marie, Foyer Logements
PEUROU André Yves Marie, Kéranflec'h
COÏC, Vve LAGATTU Marie Eugénie, La Villeneuve Cité
JOUAN, Vve RANNOU Geneviève Marie, rue de Goas ar Mogn
NEDELEC Marcel Yves Marie, Cosquer Danouët
PRIGENT, Vve LE BARS Eugène Marie, Foyer Logements
LE BEGUEC Eugène Yves Marie, Kerleign
FLOTTE, Vve RIVIERRE Raymonde Marcelle, Foyer-Logements
PIN, épouse CHEVANCE Clémentine Marie, 1, rue du Tumulus
BURSON, épouse PASTUREL Claudette, Cosquer Danouët
QUITTANÇON Henri Louis Félix, rue des Menhirs
LALLANOU Aimé Yves Marie, "La Villeneuve"
LE GOFF, Vve BURLOT Anne Marie Eugène, Foyer-Logements
ROPARS, Vve LE BORGNE Marie Thérèse, Pen ar Roz

LOGEMENTS LOCATIFS A BOURBRIAC

Les logements de Saint-Houarneau (2) et de Saint-Briac (9) [voir le précédent bulletin qui présentait les projets] devraient être terminés dans le courant du deuxième trimestre 1996.

Les personnes qui seraient intéressées par ces logements (qui ouvriront droit à l'A.P.L.) peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie, où les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

A noter que la mise à disposition de trois des logements de Saint-Briac n'interviendra que quelques mois après les autres. En effet, le projet de restructuration de la mairie impose que les services municipaux soient relogés ailleurs pendant le temps des travaux, soit 10 à 12 mois, et ils seront donc provisoirement transférés à Saint-Briac.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG A 20 ANS

C'est en effet en **1975** que quelques dévoués bénévoles, dont certains sont toujours actifs, ont décidé de créer une amicale des donneurs de sang pour le canton de Bourbriac.

Cette équipe dynamique a de suite su mobiliser les volontaires dont le nombre s'est très vite accru.Les responsables successifs se sont dépensés sans compter pour créer et maintenir une sincère amitié au sein de l'amicale, en organisant chaque année différentes manifestations (cartes, boules, bals, arbre de Noël pour les enfants et accueil des donneurs).

L'assiduité de nos donneurs a permis jusqu'à ce jour de maintenir nos collectes à un bon niveau, mais beaucoup arrivent à limite d'âge, et ***la relève n'est pas suffisamment assurée***.

Le don du sang constitue toujours la seule chance de soins des patients qui souffrent d'un déficit en composants sanguins consécutif à une maladie ou un accident, et dont l'issue peut être fatale si un traitement substitutif n'est pas prodigué.Les différents composants du sang sont surtout utilisés en cas d'interventions chirurgicales, hémorragies, anémies, leucémies et autres infections graves, lorsque tous les médicaments ont été utilisés sans résultats.Le plasma sert à préparer les médicaments dérivés du sang.

Donner un peu de son sang est un geste généreux et désintéressé. Alors, vous qui êtes jeunes et en bonne santé, et qui n'avez pas encore voulu ou osé venir nous voir, décidez-vous. Sachez surtout que vous ne courez aucun risque en donnant votre sang, le matériel utilisé est stérile et à usage unique.

Le bureau de l'Amicale.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

COLLECTES PRÉVUES EN 1996:

13 MARS

12 JUIN

11 SEPTEMBRE

11 DÉCEMBRE

*****

SALLE DES FORGES

LA MAISON DU VALLY cherche des logements

Vous avez un logement vacant ? Vous souhaitez aider un sans abri ? Adressez-vous à Christian BAZIN, éducateur, à "La Maison du Vally", service "Accueil de Jour" [96.43.76.53], qui est "à la recherche de personnes disposant d'un abri ou d'une maisonnette et désirant aider une ou deux personnes en difficulté".

PERMANENCES DIVERSES en mairie ou au centre médico-social

ADASEA
(dossiers pré-retraites - agriculture)
1er jeudi du mois de 9 h à 16 h.

MORGANE
(fonds européens - agriculture)
2ème jeudi du mois de 14 à 16 h.

PACT-ARIM
Les 1er et 3ème mardis du mois de 10 h à 12 h.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M.S.A.

ASSISTANTES SOCIALES
sur rendez-vous
à demander au
Centre Médico Social
de Guingamp
(téléphone 96 40 10 30)

SECURITE SOCIALE
en mairie
tous les lundis de 11 h à 12 h 30.

BIBLIOTHEQUE
le mercredi après-midi et le vendredi après 16 h 30

DEPOT DE FERRAILLES (Tournemine) : 1ers et 3èmes samedis et lundis du mois, de 9 h 30 à 11 h 30

DEPOT DE GRAVATS (Roudoué) : prendre la clef en mairie

LES SERVICES D'URGENCE

SAMU	POMPIERS	EDF
15	18	96 43 80 69
SMUR	GENDARMERIE	CENTRE ANTI POISON
96 44 14 06	17 ou 96 43 40 18	99 59 22 22

L'ASSOCIATION FONCIERE

Le rôle de l'association foncière est souvent méconnu et est cependant d'une réelle importance.

Depuis les opérations de remembrement existe en effet un réseau de chemins d'exploitation créé dans le but de desservir les parcelles.

Cette voirie à usage agricole exclusif appartient au domaine privé de la commune et à ce titre ne relève pas du conseil municipal mais de l'association foncière.

Qui finance l'association foncière ?

Le budget de l'association foncière est de 445 000 F.

Il est alimenté par deux lignes de recette. La première consiste en la taxe de remembrement perçue sur toutes les terres agricoles de la commune. La seconde est une subvention communale votée annuellement et dont le montant est de 84 000 F. H.T. .

Qui compose le bureau de l'association foncière ?

Tous les six ans, le préfet désigne sur une liste de noms d'exploitants et de propriétaires qui lui est soumise les représentants de l'association foncière. Le maire est membre de droit.

Actuellement, les représentants de l'association foncière sont :

- **Richard LE CLEC'H** (Disquay) : quartier de Saint-Houarneau
- **Jean-Yves LE JEHAN** (Kerauffredou) : quartier du Helloc'h
- **Arsène LE PROVOST** (Villeneuve Cité) : ouest du bourg
- **Yves STEUNOU** (Kérias) et **Roger LE BERRE** : quartier de Krec'h Can
- **Yannick BOTREL** : quartier de Logoray
- **Yves LE MOAL** (Rest-Coat-Men) : quartier de Bodfo
- **Yves SIMON** (Roscaradec) : est du bourg
- **Marcel LE MOËL** (Tanouédou) : quartier de Langoat.

Il convient donc en cas de nécessité de faire appel à ces personnes pour tout problème relatif aux chemins d'exploitation.

LE PALMARES 1995 DES MAISONS FLEURIES

PALMARES 1995 DEPARTEMENTAL

1ère catégorie :

Roger GOURGAND, route de Rest Vras, **3ème prix**

5ème catégorie :

Foyer-Logements de BOURBRIAC, **2ème prix**

8ème catégorie :

M. LE JAN, Kerjoly, **Hors Concours.**

COMMUNAL

Façades :

Prix d'honneur : P. LE GUEVEL, Langoat ;

1er prix : R. JOUAN, 8, rue d'Avaugour ;

2ème prix ex-aequo : H. LE QUELLENEC, 1, rue d'Avaugour, et E. GAUBERT, 1, rue d'Avaugour.

Maisons avec petits jardins :

Prix d'honneur : M. LOZAC'H, lotissement de la Villeneuve ;

1er prix : M. KERAVIS, Restancornou ;

2ème prix : A. COJEAN, rue de Tournemine ;

3ème prix ex-aequo : J. LOMBARDET, route de Kérien, et P. MORCEL, Penquer Diskay.

Maisons avec grands jardins :

Prix d'honneur : M. LE FEVRE, Coat-Liou ;

1er prix : M. KERAVIS, Coat Coët ;

2ème prix : S. COATANTIEC, Kerlan ;

3ème prix : J. LE JOUAN, St Jude.

Maisons avec grands jardins et parcs :

Prix d'honneur : I. HYDRIO, Coat Men ;

1er prix : J.Y. GUILLOU, Goas Pren ;

2ème prix : A. CHEVANCE, Rohello.

Prix d'encouragement :

R. GLOUX, Le Gollédic.

PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASE

Le gymnase de Bourbriac est de plus en plus utilisé, ce qui démontre la vitalité de la vie associative, certes, mais qui ne va pas sans poser quelques problèmes.

En particulier, la création récente d'une section de Hand-Ball, et son accès à la compétition, nous ont conduits à faire appel à titre transitoire au gymnase du collège Saint-Antoine, le gymnase municipal ayant atteint sa capacité maximale d'utilisation.

Voici d'ailleurs le planning de l'utilisation de la salle :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
******	******	******	******	******	******	******
8.30 - 12.30 Ecoles	8.30 - 12.30 Collège	9.30 - 12.30 Collège	8.30 - 12.30 Collège	8.30 - 12.30 Collège	8.00 - 10.00 Nettoyage	Journée réservée aux compétitions de Tennis et Badminton
14.00 - 17.00 Collège	13.30 - 16.30 Ecoles	13.30 - 17.00 CDS et UNSS	13.30 - 17.00 Primaire et Collège	14.00 - 17.00 Collège	10.00 - 12.00 Tennis	
17.00 - 22.00 Tennis	17.00 - 22.00 Badminton	17.00 - 22.00 Tennis	17.00 - 22.00 Badminton	17.00 - 18.45 Tennis	14.00 - 17.00 Tennis Badmi. compétition	
				18.45 - 22.00 Handball	17.00 - 19.00 Tennis	
					19.00 - 22.00 Handball	

U.S.B.

FOOTBALL :

L'équipe première de l'U.S.B. a terminé la saison dernière à la place - fort honorable - de troisième en Promotion.

Elle est donc montée en première division en septembre 1995.

Ci-dessous les 13 joueurs de l'équipe première, avec les dirigeants.

HANDBALL

HANDBALL FEMININ :

Après une année de fonctionnement en catégorie senior, le club enregistre déjà la création d'une section jeunes pour la saison 1995-1996.

Voila qui démontre le dynamisme de cette association, présidée par **Claire HAMON**.

Ci-dessus, le groupe de jeunes dont **Séverine CHEVANCE** assure l'entraînement chaque vendredi de 18 h 45 à 20 heures (pendant les périodes scolaires).

BADMINTON

Le club de Badminton compte trois champions parmi ses membres :

Stéphane LAGADEC, joueur de niveau national (Senior B), un des trois premiers joueurs de la région Bretagne ;

Nicolas PHILIPPE, actuellement premier du Championnat de Bretagne Cadets, qui poursuit actuellement ses études en section "Sports-Etudes" au CREPS de Dinard ;

Magali LAGADEC, qui a terminé cinquième du Championnat national UGSEL en 1995.

YOGA

Les cours débuteront le mardi **9 janvier** à **18 heures**, au Gymnase Municipal (Roudoué).
Pour tous renseignements, contacter **Geneviève MENGUY [Tél : 96 44 24 56]**

Calendrier de réservation de la salle de la Vallée des Forges pour 1996

JANVIER

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	Vœux
S	13	
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	Repas
D	21	Bal
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

FEVRIER

J	1	
V	2	
S	3	Fest-Noz
D	4	Bal
L	5	
M	6	A.G. + Repas
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	Repas
D	11	Bal
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	
S	17	
D	18	Petite salle, Bal
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	Fest-Noz
D	25	Loto
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	

MARS

V	1	
S	2	Repas
D	3	Bal
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	Repas
D	10	Bal
L	11	
M	12	
M	13	Don du Sang
J	14	
V	15	
S	16	Repas
D	17	Bal
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	A.G. + Repas
S	23	Théâtre
D	24	Bal
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	Théâtre
D	31	Théâtre

AVRIL

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	Repas
D	7	Bal
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	Fest-Noz
D	14	Théâtre
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	Mariage
D	21	Bal
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	Fest-Noz
D	28	
L	29	
M	30	

MAI

M	1	
J	2	
V	3	
S	4	Mariage
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	Bal
L	13	
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	Mariage
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	Repas
S	25	Mariage
D	26	Fest-Noz
L	27	Bal
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	

JUIN

S	1	Mariage
D	2	Amicale Laïque
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	Mariage
S	8	
D	9	Bal
L	10	
M	11	
M	12	Don du Sang
J	13	
V	14	
S	15	Mariage
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	Mariage
D	23	Bal
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	Fest-Noz
S	29	Mariage
D	30	

JUILLET

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	Mariage
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	Mariage
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	Fêtes locales
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	Mariage
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

AOUT

J	1	
V	2	Mariage
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	Mariage
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	Mariage
S	17	
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	Mariage
S	24	
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	

SEPTEMBRE

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	Mariage
D	8	Bal
L	9	
M	10	
M	11	Don du sang
J	12	
V	13	
S	14	Bal
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	Théatre
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	Repas
D	29	Bal
L	30	

OCTOBRE

M	1	
M	2	
J	3	
V	4	
S	5	
D	6	Bal
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	Bal
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	Bal
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	Fest-Noz
D	27	Bal
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

NOVEMBRE

V	1	
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	Repas
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	Bal
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	

DECEMBRE

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	Don du sang
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	Bal
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	Bal
L	30	
M	31	Réveillon

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POUR 1995

	Séance culturelle (entrées payantes)	Bal, Fest deiz Fest noz	1 repas avec cuisine	2 repas avec cuisine	1 week-end avec cuisine	Grande salle sans cuisine (AG, congrès..)	Grande salle sans cuisine (buffet)	Petite salle pour réunion	Petite salle sans cuisine pour buffet	Arbre de Noël grande salle
Commune	660	1320	1750	2180	2730	1090	1320	gratuit	440	gratuit
Hors commune	1090	1970	2180	2730	3060	1320	1420	330	660	660

Directeur de la publication : M. Yannick BOTREL, maire ; **responsable de la parution :** Christian MERIAUX

Adresse : 22390 - Mairie de BOURBRIAC

Dépôt légal : 2ème semestre 1995. **Tirage : Imprimerie Anger, Guingamp.**